RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 19 décembre 2013

Conseillers communautaires en exercice: 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 9.1, 9.2, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h15.

Etaient présents: Amagney: M. Thomas | AVAUX Arguel: M. André AVIS Audeux: Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous: M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Jean-Pierre TAILLARD **Besançon**: M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 4.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.3), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au 2.2), M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Jean-François GIRARD (jusqu'au 2.2), M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, Mme Martine JEANNIN (jusqu'au 2.2), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.8), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.2), M. Jacques MARIOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 3.14), M. Frank MONNEUR (jusqu'au 2.2), Mme Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au 2.3), Mme Jacqueline PANIER (jusqu'au 2.2), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Monique ROPERS (jusqu'au 2.2), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 2.2), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN Boussières : M. Roland DEMESMAY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.7) Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Champagney : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins: M. Jean-Marie ROTH Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine: M. Jacky LOUISON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) Dannemarie-sur-Crête: M. Jean-Claude FORESTIER Deluz: Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin: M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain: M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Gennes: Mme Maryse MILLET Grandfontaine: M. François LOPEZ (à partir du 1.1.8) La Vèze: M. Jacques CURTY Larnod: Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle: M. Daniel HUOT Marchaux: M. Bernard BECOULET (jusqu'au 3.8) Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT, M. Denis OLY Montferrand-le-Château: M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 1.1.2) Nancray: M. Jean-Pierre MARTIN Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars: M. Bernard BOURDAIS Pelousey: Mme Catherine BARTHELET, Marie-Christine THEVENOT Pirey: M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Pugey: Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Rancenay : M. Michel LETHIER (à partir du 1.1.2) Roche-lez-Beaupré: M. Stéphane COURBET (à partir du 1.1.5), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO jusqu'au 5.1) Routelle : M. Claude SIMONIN (représenté par Mme Patricia RELANGE jusqu'au 2.2) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay: M. Jean-Yves PRALON Thise: M. Bernard MOYSE Torpes: M. Dominique GRUBER (jusqu'au 4.1) Vaire-Arcier: M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit: Mme Michèle DE WILDE Vorges-les-Pins: M. Patrick VERDIER (jusqu'au 4.1 puis représenté par Mme Maryse VIPREY)

M. Laurent DELMOTTE Besançon Avanne-Aveney Mme Havatte absents: M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Jean-Noël FLEURY, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure: M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières: M. Bertrand ASTRIC Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE Champoux: M. Thierry CHATOT Chemaudin: M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc: M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête: M. Gérard GALLIOT Grandfontaine: M. Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Robert POURCELOT Marchaux : Mime Brigitte VIONNET Montfaucon: M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Morre: M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray: M. Daniel ROLET Novillars: M. Philippe BELUCHE Osselle: M. Jacques MENIGOZ Pirey: M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Michel FAIVRE Saône: Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Thise: M. Jean TARBOURIECH Thoraise: M. Jean-Michel MAY Vaux-les-Prés: M. Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : M. Jacques CURTY

Procurations de vote :

Mandants: L. DELMOTTE, H. AKODAD, T. BENETEAU, P. BONTEMPS (à partir du 4.2), B. CYPRIANI, YM. DAHOUI (à partir du 1.1.2), J. DEMONET, A. GHEZALI, N. GUILLEMET, JP. GOVIGNAUX (jusqu'au 3.14), JS. LEUBA (à partir du 1.2:1), A. MENETRIER, C. MICHEL (à partir du 4.1), F. MONNEUR (à partir du 2.3), N. MOUNTASSIR (à partir du 2.4), B. RONZI, J. ROSSELOT, B. ASTRIC, B. VIONNET (jusqu'au 3.8), JM. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE, J. MENIGOZ, J. COINTET, A. VIENNET, J. TARBOURIECH

Mandataires: JP. TAILLARD, S. WANLIN, D. POISSENOT, B. FALCINELLA (à partir du 4.2), C. THIEBAUT, M. LOYAT (à partir du 1.1.2), JC. ROY, JL. FOUSSERET, C. TISSIER, C. MICHEL (jusqu'au 3.14), N. BODIN (à partir du 1.2.1), C. LIME, S. JOLY (à partir du 4.1), N. WEINMAN (à partir du 2.3), J. MARIOT (à partir du 2.4), MN. SCHOELLER, JM. GIRERD, R. DEMESMAY, B. BECOULET (jusqu'au 3.8), J. CURTY, JP. MARTIN, B. BOURDAIS, MO. CRABBÉ-DIAWARA, R. STEPOURJINE, JP. DILLSCHNEIDER, B. MOYSE

Délibération n°2013/002350

Rapport n°10.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur: Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission: Questions diverses

Résumé:

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 28 mars 2013, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 28 novembre 2013 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Bureau du 25/10/2013

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le le Vice-Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Monsieur Bernard MOYSE comme secrétaire de séance.
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 25 octobre 2013.

Commission n°01: Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

Convention constitutive de groupement de commandes - Acquisition de fournitures d'habillement général

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la convention constitutive de groupement de commandes relative à l'acquisition de fournitures d'habillement général et d'articles chaussants,
- a autorisé Monsieur le le Vice-Président à signer la présente convention constitutive de groupement de commandes.

Avenant n°2 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour les achats relatifs aux activités communes du Parc Auto et Logistique

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'avenant n°2 à la convention constitutive du groupement de commandes pour les achats relatifs aux activités communes du parc auto et logistique,
- a autorisé Monsieur le le Vice-Président à signer cet avenant.

Garanties d'emprunt - Compétences habitat et économie (novembre 2013)

Mme POISSENOT et MM. MOYSE et STEPOURJINE n'ont pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les demandes de garantie d'emprunts déposées en matière d'économie par la sedD et en matière d'habitat par Grand Besançon Habitat, pour un montant total de 2 964 377,50 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Ressources humaines

Ajustements techniques

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de Chargé de communication et de l'information à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- s'est prononcé favorablement sur la rémunération afférente à l'emploi de Responsable assistance et maintenance informatique du Département TIC,
- s'est prononcé favorablement sur le renouvellement d'un agent non titulaire sur le poste d'un chargé de projet systèmes TCSP (catégorie A) à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Commission n°02: Transports, Infrastructures, Déplacements

Avenant n° l à la convention relative à la mise en place d'une tarification préférentielle réservée aux abonnés Ginko pour l'utilisation du stationnement en gare de Besançon Franche-Comté TGV A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'avenant n° l à la convention relative au tarif préférentiel réservé aux abonnés Ginko pour le stationnement en gare de Besançon Franche-Comté TGV,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant.

Commission n°03: Economie, Emploi et Insertion

INTERMED - Soutien à l'action « Développement d'emplois mutualisés »

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur le soutien du Grand Besançon à INTERMED à hauteur de 2 000 €.

ZAC des Marnières - Engagement de la phase pré-opérationnelle et signature d'un contrat d'études avec la SPL Territoire 25

M. GOVIGNAUX n'a pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- a engagé la phase pré-opérationnelle sur la zone des Marnières et la réalisation des études nécessaires,
- s'est prononcé favorablement sur l'intervention de la SPL Territoire 25 pour la réalisation de ces études,
- s'est prononcé favorablement sur le contrat d'études à conclure avec la SPL Territoire 25 pour un montant de 198 631,68 € TTC,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat d'études,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution ainsi qu'à l'application de la présente décision dans le cadre de la réalisation de la ZAC des Marnières.

Commission n°07: Habitat, Politique de la Ville

Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration des logements du parc privé (subventions < 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur les 10 demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 40 441 €.

Commission n°08 : Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs, Aide aux communes

EPF du Doubs - Validation de la tranche annuelle 2014 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015

A l'unanimité, le Bureau :

- a validé la liste des opérations pour lesquelles un portage foncier est requis au titre de la tranche annuelle 2014 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter pour le compte de la CAGB l'inscription de ces opérations au Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Pour le Président, Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAUKIEU 1er Vice-Président

Regule 2 3 DEC. 2013

Préfecture de la Région Franche Comté

Préfecture du Doubs Contrôle de légalité